

Réunion de bureau du 12 septembre 2010 à Lion-sur-mer

- **Présents** : Marcel Tisserand, Franck Deschamps, Florence Bertian et Gilles Orhant.
 - **Invité** : Bruno Rallu.
 - **Excusés** : Jean Jacques Clabeaut et Jean Michel Patault.
1. **Cotisations** : Le montant des cotisations et des plongées restent inchangées. Toutefois, lors de plongées lointaines (au delà de 6 milles) et vu le nombre limité (7) de plongeurs embarqués, un supplément pourra être demandé.
 2. **Équipement 4eme catégorie** : Le bureau a donné son accord sur les devis du radeau de survie et des divers équipements de sécurité nécessaires. Nous seront prêts en octobre.
 3. **Local bateau** : Les plans définitifs et les devis sont en cours de réalisation. Encore une fois, nous aurons besoin de bonnes volontés pour la réalisation de l'ouvrage.
 4. **Soirée club** : La soirée annuelle aura lieu le 2 avril 2011, et toujours dans la salle « Trianon » à Lion-sur-mer. Le choix du menu et du traiteur sont encore à l'étude.
 5. **Assemblée générale** : L'AGO aura lieu le 7 novembre dans les locaux de l'école de voile de Lion sur mer. Espérons qu'à cette date, les inscriptions seront pratiquement toutes validées.
 6. **Inscriptions** : Vous pouvez dorénavant et déjà faire parvenir vos dossiers au président.
 7. **Calendriers** : Pour cette deuxième édition, nous changeons de fournisseur. Le prix de vente devrait être revu à la baisse. Nous sommes bien évidemment toujours à la recherche de sponsors.
 8. **Tee shirts** La réalisation de tee shirts et de coupe-vents marqués du logo du club est à l'étude.
 9. **Voyages** : Au mois de juin prochain, nous irons plonger en Espagne. Modalités et tarifs à venir. Au printemps un voyage en Asie a été évoqué... À suivre. La Guadeloupe pourrait, au mois de novembre 2011, se voir « assiégée » par des hippocampes du Calvados.
 10. **Demandes de subventions** : Afin de palier le manque d'informations de la part du comité départemental, Florence va se renseigner sur la date limite des dépôts de demandes de subventions DDJS et ville de Caen. En effet, se serait dommage d'être une fois de plus privés de subvention DDJS à cause d'une information non divulguée.

A bientôt
Le bureau